



Mot de la directrice



Déjà un peu plus de deux mois de complétés à cette nouvelle année scolaire! Nous vivons un beau début d'année. Le personnel de l'école est très engagé et a la réussite de nos élèves à cœur. Nous souhaitons que les élèves soient heureux à l'école et qu'ils se sentent en sécurité.

Il n'y a pas seulement le personnel qui est engagé, mais nos élèves aussi. Ils travaillent fort et ils sont très respectueux des règles de l'école. De plus, ils se comportent très bien aux récréations. Je suis très fière d'eux et également très heureuse de travailler avec toute cette belle équipe.

Je tiens à vous remercier, chers parents pour votre précieuse collaboration. Il est important de toujours communiquer et de travailler ensemble, et ce, pour le bien-être et la réussite de vos enfants.



Bon succès scolaire
2023-2024



La loi 25

Le 22 septembre 2023, entraînent en vigueur certaines dispositions de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, aussi appelée Loi 25. Les modifications apportées par la Loi 25 entrent progressivement en vigueur depuis 2022 et s'échelonnent sur une période de trois ans, soit jusqu'en 2024.

La Commission d'accès à l'information du Québec rappelle à la population, aux entreprises et aux organismes publics que cette importante réforme modernise les règles qui protègent les renseignements personnels des citoyens.

Dans un but pédagogique, l'école attirée à votre enfant peut avoir recours à l'utilisation des photos et des vidéos lors des activités reliées au vécu scolaire, mais également sur les différentes plateformes pédagogiques lors de l'année scolaire en cours.

Veillez noter qu'en aucun temps, en vertu de la Loi 25, ni les noms, ni les adresses des élèves ou tous renseignements permettant de les identifier personnellement ne seront utilisés dans les documents de présentation.

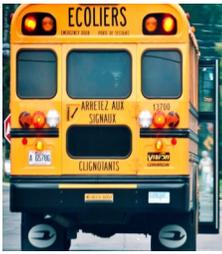


Le Centre de services scolaire de Portneuf ne peut communiquer un renseignement nominatif sans le consentement de la personne concernée.

Il est à noter que des photographies ou des enregistrements peuvent être pris par des élèves ou des répondants lors de spectacles, de sorties ou d'activités éducatives. La diffusion de ces photographies ou des ces enregistrements est interdite à moins d'avoir obtenu le consentement de la personne responsable de l'élève (adulte 14 ans et +).



Pour la sécurité de nos jeunes



Depuis quelques années, une façon de faire, permettant une plus grande sécurité pour les élèves, fut mise en place à l'École des Sentiers. En effet, les élèves, qui arrivent à l'École des

Sentiers en voiture avec leurs parents (à 7 h 45 ou à 12 h 37) ou qui la quittent (à 11 h 07 ou 15 h 15) dans les mêmes conditions, doivent le faire par l'entrée principale de l'école (avenue St-Germain). Les élèves, qui partiront en voiture avec leurs parents, devront aller rejoindre ces derniers après le départ des autobus.

Absences et retards

Si votre enfant est absent pour une journée ou une demi-journée ou en retard, vous devez appeler à l'école ou accéder au Portail Parent en précisant un motif d'absence. Mozaik Portail Parent permet aux parents d'aviser l'école de l'absence de votre enfant le jour même ou à une date ultérieure (rendez-vous connu à l'avance) **AVANT LA PRISE DE PRÉSENCE PAR L'ENSEIGNANT.**

Lors d'un retard, votre enfant doit se présenter au secrétariat pour récupérer son coupon de retard avant de se rendre dans sa classe.

L'élève s'est présenté au secrétariat

Heures de surveillance

Nous vous rappelons les heures où il y a des surveillants sur la cour de l'école : entre 7 h 45 et 7 h 55.

Pour la sécurité de vos enfants, nous vous demandons de ne pas les laisser sur la cour avant ces heures.

Veillez noter qu'il n'y a pas de surveillance sur l'heure du dîner, les élèves entrent directement en classe à 12 h 37.



Modification au transport scolaire ou au service de garde

S'il y a un changement pour votre enfant, c'est-à-dire qu'il doit se rendre au Service de garde au lieu d'utiliser le transport scolaire, en fin de journée, ou vice versa, vous devez téléphoner à l'école au plus tard à 10 h 00 le jour même. Il en est de même si vous désirez venir le chercher pour le dîner au lieu qu'il soit au Service de garde. Merci de votre habituelle collaboration!

De nature à réussir... Ensemble!

L'équipe-école 2023-2024

À l'école des Sentiers

La secrétaire d'école madame Anne Leclerc que vous pouvez rejoindre au 418 286-3315.

HORAIRE DU SECRÉTARIAT : 7h45 à 11h30 – 12h30 à 15h45

Les enseignantes

Madame Sylvie Gauthier au préscolaire 4 ans
Madame Marjorie Parent au préscolaire 5 ans
Madame Jessica Thibodeau au préscolaire 5 ans
Madame Mailina Deschênes-Pradet en 1re année
Madame Marie-Josée Laquerre en 1re-2e année
Madame Marilou Ruel en 2e année

L'orthopédagogue

Madame Martine Allard

Les spécialistes

Monsieur Alain Paradis en éducation physique
Monsieur Pascal Julien en musique
Madame Émilie Genest en anglais

Les techniciennes en éducation spécialisée

Véronique Fiset (remplacée par à venir)
Nadine Savard pour le préscolaire 5 ans
Alexandra Michaud pour le préscolaire 4 ans



À l'école de la Riveraine

La secrétaire est madame Marie-Philippe Collette que vous pouvez rejoindre au 418 286-6525.

HORAIRE DU SECRÉTARIAT : 8h00 à 11h17 – 12h37 à 15h20

Les enseignantes

Madame Émilie Paré-Gauthier en 3e année
Monsieur Simon Côté en 3e-4e année
Monsieur Jean-François Martel en 4e-5e année
Madame Caroline Grenier en 5e année
Madame Laurence Martel, en 5e-6e année

Monsieur Jean-François Croteau, en 6e année anglais intensif
Monsieur Samuel Brunet, en 6e année anglais int. (français-math)

L'orthopédagogue

Madame Laurie Gauthier

Les spécialistes

Monsieur Alain Paradis en éducation physique
Madame Mélissa Bérubé en art dramatique
Monsieur Jean-François Moisan en anglais

Les techniciennes en éducation spécialisée

Marika Veillette
Sarah Valérie Frenette
Nadine Savard



L'équipe du Service de garde



En partant d'en haut à gauche; Karina Gagné, Lyne Paquette, Jennifer Fortin-Bélanger, Christian Trudel, Émilie Boucher. La deuxième rangée à partir de la gauche; Suzie Letellier, Sonia Dolbec, Diane Morasse (qui est remplacée par Anne-Marie Girard), Carol-Ann Bérubé, Alexandra Michaud, Jessie Péloquin et Nadine Savard.

Vous pouvez rejoindre la responsable-technicienne en service de garde École des Sentiers/ Riveraine Centre de services scolaire de Portneuf à ces numéros pour toute question sur le service de garde :
Tél. : 418 286-3315 poste 2 (Sentiers)
Tél. : 418 286-6525 poste 2 (Riveraine)



Le parascolaire



Cette année, des élèves ont choisi de s'inscrire aux Ateliers artistiques de madame Isabelle Martel. Une douzaine d'inscription dans chacune de nos écoles pour des élèves qui avaient le goût de s'exprimer artistiquement.

Plus d'une trentaine d'élèves ont choisi de s'inscrire au mini-basket de la Ligue de Portneuf offert par Monsieur Alain, enseignant en éducation physique. La saison se terminera en mars 2024.



Le 14 octobre dernier avait lieu une compétition de qualification de Cross Country. Monsieur Alain, enseignant en éducation physique, a inscrit 27 athlètes. La course de 2 km s'est déroulée dans les sentiers du Centre Plein Air Dansereau de Pont-Rouge.



Les activités et sorties scolaires à venir



Les 21 et 27 novembre, les élèves de 1re et 2e année recevront ZOOM nature qui participe maintenant au programme La culture à l'école – volet scientifique. Leur mission : Dans un esprit coopératif, amener les jeunes à se rapprocher de la nature afin de bien connaître pour mieux respecter.



Tous les élèves des Sentiers visiteront le musée pour enfants La Boîte aux métiers le 28 novembre prochain en avant-midi. Le coût de cette visite est de 11,50 \$.



Dans l'après-midi du 28 novembre, les enfants de l'école des Sentiers se rendront au Palais Montcalm pour voir le spectacle du Grand bal de Noël. Le coût de ce spectacle ainsi que le transport en autobus sera payé par Culture à l'école.



L'Halloween à l'école



À l'école des Sentiers, tous étaient déguisés et les élèves ont été invités à parcourir six stations d'activité. L'animatrice à l'intercom, Sonia du service de garde, pour le signal de changement de station et madame Marie-Josée, 2e année et madame Jessica, préscolaire 5 ans en surveillance de la circulation aux transitions des stations.



Station 1. Parcours moteur au gymnase avec monsieur Alain.

← Votre animatrice Sonia (Mario) du Service de garde avec Carol-Ann également du Service de garde.

Station 2. Course à relais avec des boîtes de Smarties au gymnase avec madame Mailina, 1re année et madame Marilou, 2e année.

Madame Alexandra, tes au préscolaire avec le groupe de madame Jessica au préscolaire 5 ans.



Madame Marilou, 2e à la station 2



L'Halloween à l'école

Station 3. Fabrication d'araignée comestible au local du service de garde avec madame Alexandra, tes.



Des élèves concentrés à fabriquer une araignée.



Madame Nadine, madame Alexandra avec Sonia (Mario).

Station 4. Coloriage ou mots cachés au local de préscolaire 4 ans avec madame Sylvie.



Les mémés du préscolaire attendaient les petits avec impatience. Hein!



Station 5. Potion magique à boire avec madame Mar-

jorie, pré-

scolaire 5 ans.



Madame Jessica

Station 6. Chasse aux fantômes au local informatique avec madame Nadine, tes.



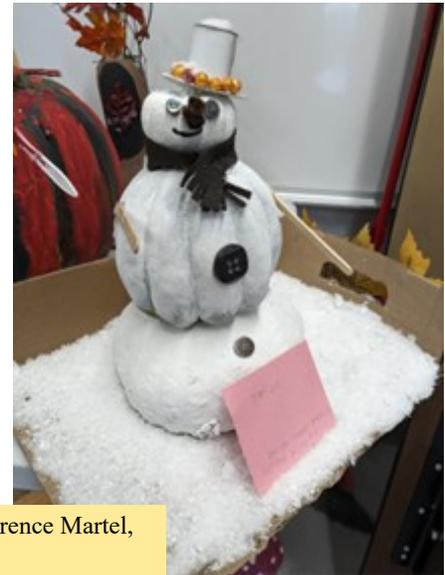
La fête d'Halloween à l'école (suite)

Voici les citrouilles les plus populaires suite au concours de citrouilles de la Riveraïne organisé par Mélissa Bérubé, spécialiste en art dramatique. Les critères de sélection était l'originalité, l'utilisation ingénieuse de matériaux peu coûteux et recyclés, la qualité de la réalisation et la concordance de l'œuvre présentée avec son titre.



Classe de Simon Côté, 3e-4e

Classe de 5e de Caroline Grenier



Classe de Laurence Martel, 5e-6e année

Même les éducatrices en service de garde de la Riveraïne étaient déguisées pour l'Halloween...



Code vestimentaire pour bien profiter de l'hiver

BIEN S'HABILLER POUR L'HIVER

- Cache-cou**: Il offre une meilleure protection contre le froid que le foulard et il est plus sécuritaire autour des structures de jeu.
- Tuque**: On les préfère aux bandeaux et aux cache-oreilles. C'est par la tête que la perte de chaleur est plus importante.
- Bottes**: Elles ne doivent pas être trop serrées, et doivent être conçues avec une semelle épaisse.
- Manteau**: Il doit être imperméable, coupe vent, long jusqu'à la mi-cuisse et idéalement muni d'un capuchon.
- Mitaines**: Elles sont plus confortables et plus chaudes que des gants où les doigts y sont séparés.
- Chaussettes**: Choisissez-les en laine, qui repousse l'humidité et le froid. Et évitez le coton.

Pour aller dehors

je m'habille chaudement

- Je mets mes pantalons
- Je mets mes bottes
- Je mets mon cache-cou
- Je mets mon chapeau
- Je mets mon manteau
- Je mets mes mitaines

La Fabrique préscolaire